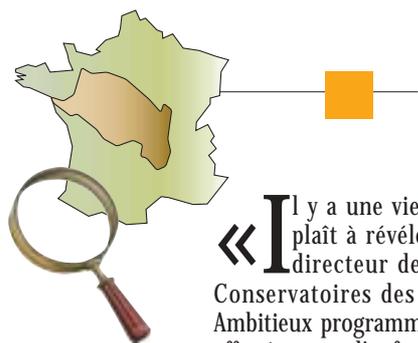


La Loire fraye avec la biodiversité

Le programme Loire nature entre dans sa troisième phase

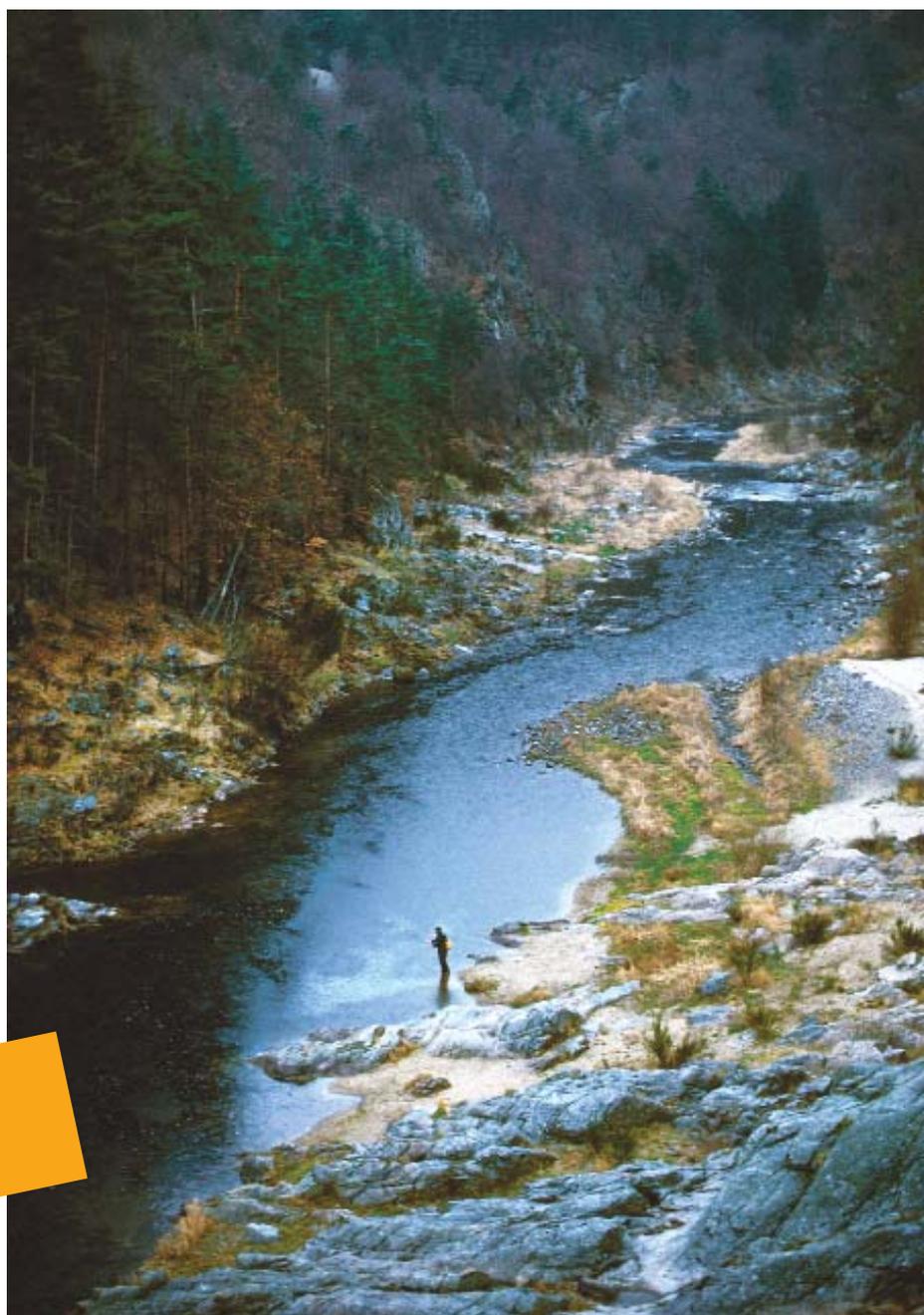
Le programme Loire nature vise la gestion durable d'un fleuve et de ses affluents. Après quinze ans de travail, 2007 sonne le passage vers une troisième phase. L'occasion d'un coup d'œil dans le rétroviseur avec Bruno Mounier, directeur de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui assure la coordination générale du programme.



« Il y a une vie après les Life » se plaît à révéler Bruno Mounier, directeur de la fédération des Conservatoires des espaces naturels. Ambitieux programme, Loire nature est effectivement l'enfant d'un programme Life. « Il n'était pas envisageable de s'arrêter là ». Loire nature voit donc le jour en 1993 (voir encart). Il constitue l'un des plus gros programmes de restauration d'un fleuve en France. Son objectif principal est d'assurer, sur des sites pilotes, la préservation et la gestion durable des écosystèmes de tourbières, de gorges, de forêts alluviales, prairies humides inondables... afin de maintenir leurs différentes fonctions écologiques. D'emblée, Loire nature relie les enjeux de la sauvegarde de la biodiversité et celle de la ressource en eau et des zones d'expansion des crues. Tout cela sur fond de développement économique dans une période de tension opposant les partisans d'un fleuve totalement sauvage à ceux d'un fleuve dompté et maîtrisé. Facile à dire... Car ce qui impressionne tout d'abord, c'est la taille du territoire. Le bassin de la Loire couvre 1/5^e du territoire national, neuf régions, trente départements et 5 600 communes. Il accueille quelque dix millions d'habitants : de très nombreux acteurs aux origines diverses et aux intérêts parfois contradictoires. La fédération des Conservatoires des espaces naturels, organisation coordinatrice du projet, positionne donc son rôle sur le développement d'ingénierie de projet et la cohérence des actions. « La gageure, explique Bruno Mounier, c'est de parvenir à inscrire des

actions dans une dimension multiple. Il ne s'agit pas – seulement – d'échanger des expériences mais de faire en sorte que les acteurs acceptent de considérer les multifacettes d'un problème. Un exemple ? Celui de la gestion d'une tourbière en tête de bassin Rhône-Alpes.

L'action a été mise en relation avec la gestion de la rive de Loire moyenne. Cette relation est rendue effective par des moyens partagés de suivi scientifique, de communication. Les mêmes partenaires de bassin interviennent et soutiennent. Le syndicat des eaux, par exemple, car la

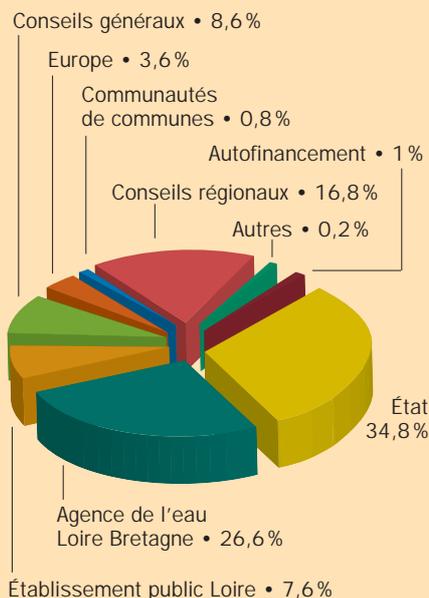


© C. et B. Desjeux

MAJESTUEUSE ! À QUELQUES BARRAGES PRÈS, LA LOIRE RESTE LE DERNIER « FLEUVE SAUVAGE » D'EUROPE, DONT LES HUMEURS FORGENT UN PAYSAGE ET FONT CRAINDRE DES DÉBOURDEMENTS. UN FLEUVE DONT LES RESSOURCES SONT FORTEMENT UTILES ET SOLLICITÉES.

Financement de la phase II (2001-2006)

DU PROGRAMME LOIRE NATURE.
BUDGET TOTAL : 10 MILLIONS D'EUROS



ZONES D'INTERVENTION LOIRE NATURE PAR SECTEURS NATURELS.



question de la qualité des eaux est sous-jacente; mais également les agriculteurs, car il est impensable de ne pas redéfinir le pâturage en bord de Loire.

Notre rôle est alors d'aider à construire une ingénierie de programme et une approche stratégique avec les partenaires publics et privés impliqués. Certes, dans une telle opération, les gens sont éloignés géographiquement mais ils finissent par parler le même langage, celui de la cohérence de bassin. »

Car il ne faut pas se leurrer, c'est là une difficulté importante. Chacun a tendance à se sentir d'un territoire et à plaider en sa faveur. À contre-courant, pourrait-on dire, le programme Loire nature a contribué à modifier cette perception et à créer une identité partagée: celle du bassin de la Loire. L'opération «Crépuscule de Loire», par exemple, s'inscrit complètement dans cet objectif. Un soir en juin, tous les ans depuis trois ans, les riverains de Loire et de certains de ses affluents sont invités à venir aux bords de leur rivière, pour découvrir, sentir, observer et participer aux diverses animations organisées par des dizaines de structures... Le même soir au même moment! L'idée peut paraître simple! À Clermont-Ferrand, Limoges, Tours... les mêmes mots partagés... une image commune à tous. Mais ce n'est qu'un exemple, bien d'autres opérations visent à créer une identité commune, une

appropriation de l'ensemble du bassin, un autre schéma mental où le territoire modifie ses frontières pour suivre le cours de l'eau.

Il en est ainsi également quand nous procédons à des points de comptage de mammifères avec l'Office national de la chasse de la faune sauvage. Nous rassemblons les informations de l'ensemble du bassin de Loire. Mais, surtout, nous utilisons le même protocole scientifique, les mêmes financements.

Une cohérence de bassin qui a pris corps. L'émergence de nouveaux porteurs de projets est un indicateur important de cette dynamique. Ce sont eux qui «frappent à la porte» avec la volonté d'entrer dans le dispositif. En Poitou-Charentes, par exemple, les syndicats de rivières se sont récemment manifestés. Ils nous ont affirmé, par exemple, un intérêt pour les protocoles scientifiques ou les expériences de gestion.

Que font alors, concrètement, les organismes qui coordonnent le programme et lui donnent sa cohérence? Ils ont testé un mode de gouvernance, répond Bruno Mounier. «Certes, le projet est né sous une bonne étoile puisqu'il était à l'interface des problématiques de ressource en eau, de biodiversité, de gestion durable des zones humides. Il a bénéficié d'une

Le programme Loire nature est l'un des plus importants programmes de préservation des milieux fluviaux à l'échelle nationale.

Il est mis en œuvre sous l'égide de la fédération des Conservatoires des espaces naturels, avec la Ligue pour la protection des oiseaux et le Wild life world found (WWF), en partenariat avec les institutions de bassin (l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Diren de bassin, l'Établissement public Loire). Loire nature constitue le volet de restauration des milieux naturels du plan «Loire grandeur nature». Un plan national sur dix ans, lancé en 1994 par Michel Barnier alors ministre de l'Environnement. Il marque une nouvelle approche en matière de gestion de fleuve puisqu'il prend en compte l'ensemble du bassin et intègre des problématiques croisées: sécurité des populations face aux risques d'inondation, amélioration de la gestion de la ressource en eau, restauration des espaces naturels et ruraux, mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel.

ensavoirplus

Mél:

bruno.mounier@enf-conservatoires.org

>>> site: www.loirenature.org

suite page 38 ●●●



« APRÈS LE PLAN LOIRE, AUJOURD'HUI D'AUTRES PLANS FLEUVE SONT EN PRÉPARATION. L'EXPÉRIENCE MENÉE SUR LE BASSIN DE LA LOIRE DEPUIS 1992 A CERTAINEMENT CONTRIBUÉ À CETTE PERCEPTION DU TERRITOIRE AUTOUR D'UN BASSIN FLUVIAL ». BRUNO MOUNIER
CI-CONTRE, VUE AÉRIENNE DU LARGE MÉANDRE À CHÂTEL DE NEUVRE.

● ● ● suite de la page 37

entre autres... Loire nature en pratique des expérimentations

► **En région Centre.** Création d'une structure consacrée au pastoralisme et réunissant le Conservatoire des espaces naturels Centre et la Chambre d'agriculture. L'objet visé est le maintien ou le retour au pâturage en bord de Loire. Les effets sont lisibles, par exemple, dans la boucle de Guilly où cent soixante-dix hectares sont pâturés depuis près de huit ans. Un inventaire de l'ensemble des éleveurs est également en cours de réalisation. Il permettra de développer la démarche sur tout le linéaire Loire en région Centre.

► **Dans le Puy-de-Dôme.** Développement des produits pédagogiques par l'Établissement public Loire en association avec la Ligue pour la protection des oiseaux et l'Académie de région. Les publics scolaires visés s'inscrivent sur l'ensemble des communes riveraines.

► **En Bourgogne.** Partenariat avec un syndicat des eaux pour la gestion adaptée des zones sensibles en périmètre de protection.

► **En Auvergne.** Partenariat avec des sociétés de pêche et le Conseil supérieur de la pêche pour rétablir le fonctionnement de frayères.

► **En Ardèche.** Partenariat avec des communes sur des tourbières de tête de bassin alliant les enjeux hydrauliques et la biodiversité.

► **Dans le Limousin.** Gestion expérimentale concernant les plantes envahissantes.

► **Dans la Loire moyenne.** Collaboration avec les sports de nature pour inciter des comportements adaptés (fédération de kayak...).

► **Dans le département de l'Allier.** Expérimentation de gestion en faveur du maintien de la dynamique fluviale (bilan de dix ans de maîtrise foncière et d'usage pour préserver la dynamique fluviale sur l'Allier, modélisation des flux solides, rôle des carrières alluvionnaires, restauration des annexes hydrauliques...).

réelle dynamique institutionnelle et opérationnelle.

Mais il a fallu se mettre en ordre de marche. Dans ce but, et dès 2000, plus de cinquante zones sont définies. Réparties des têtes de bassins à l'amont immédiat de l'estuaire, elles sont le lieu d'actions concertées, initiées par des partenariats locaux publics, privés, associatifs très divers. Ainsi, mais ce n'est qu'un exemple, l'Établissement public Loire s'est associé avec la Ligue pour la protection des oiseaux afin de développer des produits pédagogiques en partenariat avec une académie. Chaque action s'inscrit dans une approche de bassin et bénéficie d'approches transversales dont les thématiques peuvent être du domaine scientifique, de la communication, de la pédagogie, du tourisme (voir encart). Cependant, pour que ces actions soient lisibles, le suivi et l'évaluation doivent, eux aussi, être partagés par tous les acteurs du bassin.

Nous avons travaillé sur l'évaluation et mis en place un monitoring. Nous publions un rapport chiffré qui montre à l'ensemble des acteurs, publics et privés, l'évolution du programme. Il démontre que les objectifs visés ne sont pas des vœux pieux mais qu'ils se traduisent en termes d'actions, de budget... et qu'ils sont évalués.

Nous avons également travaillé sur des outils partagés, j'ai évoqué tout à l'heure les outils de communication pour l'action « Crépuscule Loire », mais nous avons aussi développé un certain nombre de protocoles scientifiques de suivi sur les amphibiens, les oiseaux... La plupart des informations sont partageables et téléchargeables depuis notre site Internet (voir *En savoir plus*).

Nous avons également travaillé à la mise en réseau et constitué un centre de ressources rassemblant – concrètement – des gens et des données. Où trouver de l'information? Qui contacter? Supposons que vous connaissiez une problématique de gestion d'une zone humide sur le bassin de la Loire, ou sur une tourbière en tête de bassin, ou sur une rivière en milieu de bassin, ou sur l'Allier... Nous avons identifié des expériences valorisables et des personnes ressources; des laboratoires de recherches, des organismes publics, des porteurs de projet.

Ce centre de ressources vise également à créer des relations entre la recherche et la gestion. Nous mettons les gens en réseau afin qu'ils bénéficient de leurs expériences réciproques. Un moteur de recherche, permet l'accès facile et le téléchargement libre de plus de mille références.

Je ne sais pas si c'est beaucoup mais cela a le mérite d'exister. L'enjeu réside maintenant dans le fait de poursuivre l'action. À partir de ces douze années d'expérience, il va nous falloir démultiplier les actions, continuer à travailler afin que tout cela soit connu. Le colloque prévu en novembre devrait nous y aider et faire transition avec la troisième phase du programme qui sera lancée en 2007. » ■

RECUEILLI PAR MOUNE POLI

Pour une gestion durable d'un fleuve et de ses affluents 7 au 9 novembre 2006 à Clermont-Ferrand

Depuis dix ans, le programme Loire nature permet d'expérimenter des actions de gestion des zones humides sur l'ensemble du bassin versant de Loire et ses affluents. Aujourd'hui, plus de cinquante sites sont concernés. Ce colloque (organisé par les Conservatoires d'espaces naturels, la LPO, la Frapna Loire et le WWF) sera l'occasion d'un bilan, au regard d'autres expériences en France et à l'étranger. Il mettra en valeur les expériences les plus emblématiques et originales autour des enjeux que sont : la ressources en eau, la biodiversité, la dynamique fluviale. Il insistera sur les partenariats et la gouvernance comme facteurs de réussite d'un développement durable et équilibré du territoire. Des visites de sites sont également au programme. Ces journées concernent les gestionnaires des cours d'eau et zones humides associées : élus, techniciens des collectivités et syndicats, associations, usagers...

